

Invitation

Formation « Comment bien choisir ses équipements de protection individuelle? »



Répondez à la question que se posent de nombreux producteurs agricoles amenés à manipuler des pesticides!

Organisée par la Coordination services-conseils (CSC), **cette formation de 4 heures sur les équipements de protection individuelle (EPI) est destinée aux conseillers agricoles et aux conseillers préventionnistes.** Elle vous rendra éligible à offrir des diagnostics EPI à la ferme. Si vous prévoyez en faire, un kit EPI vous sera envoyé. Enfin, pour chaque diagnostic réalisé chez un producteur de grains, vous recevrez un montant forfaitaire de 350 \$.

Date et lieu

Mardi 7 novembre 2023, de 8 h 30 à 12 h 30 (ITAQ de Saint-Hyacinthe)



Contenu

1. Introduction

- Règlementation santé et sécurité au travail en lien avec les pesticides
- Rappel des risques de maladies associées aux pesticides
- Hiérarchie des moyens de prévention

2. Moyens techniques de prévention

- Aménagements et équipements sécuritaires

3. Moyens administratifs de prévention

- Procédures, sensibilisation

4. EPI (cette partie pratique et démonstrative constituera le cœur de la formation)

- Recommandations d'EPI sur les étiquettes et fiches de données de sécurité des 3 pesticides les plus utilisés en grandes cultures
- Les EPI un par un
- Les étapes à risques (à l'entrepôt avec pulvérisateur)

Formatrices

- Vicky Villiard, agr., Club Durasol Drummond inc.
- Anick Bérubé, M. Sc., Consultante en hygiène industrielle

Coût et inscription*

- **70 \$ + taxes qui se détaillent ainsi : TPS (3,50 \$) + TVQ (6,98 \$), pour un total de 80,48 \$**
- Inscrivez-vous en ligne **au plus tard le 31 octobre 2023** via le [site Web de la CSC](#).

*Notez que le nombre de places est limité.

Cette formation est offerte dans le cadre du projet Plan d'agriculture durable coordonné par la CSC pour la mise en place d'un [Réseau de porte-paroles démontrant les pratiques visant la diminution des risques et de l'usage des pesticides dans le secteur des grains.](#)

Nos partenaires



Pour plus d'information

Audrey Lebrun, chargée de projet à la CSC

T. 450 679-0540, poste 8707 | alebrun@coordination-sc.org

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.